

AVIS DE RECRUTEMENT
A L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD
RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS D'ADJOINTS
TECHNIQUES DE 2ème CLASSE DE RECHERCHE ET FORMATION
Session 2021

Références :

- Décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.
- Arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre de postes mis au recrutement.

Nomination : 1^{er} septembre 2021

Nombre de postes à pourvoir : 2

BAP	Emploi-type
J	Adjoint-e en gestion administrative : 1
G	Opérateur logistique : 1

1. Conditions générales d'accès aux recrutements sans concours

Pour vous inscrire vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Être en position régulière au regard des obligations du service national,

Aucune condition d'âge, de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée des candidats.

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de l'établissement : <https://www.univ-paris13.fr/concours-itrf/>

Le dossier de candidature comportera :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé relatif aux formations suivies et aux expériences professionnelles
- Un récapitulatif des formations
- État des services privés dûment rempli et signé avec les justificatifs
- État des services publics dûment rempli et signé avec les justificatifs

- Demande d'extrait du casier judiciaire remplie.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à :

Université Sorbonne Paris Nord
Direction des Ressources Humaines
Pôle de la formation des personnels et des concours
99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 VILLETANEUSE

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **17 mai 2021**, ***cachet de la Poste faisant foi***, L'envoi en recommandé simple est conseillé.

3. Déroulement du recrutement

1ère phase : Examen des dossiers des candidats par une commission qui procède à la sélection des candidats.

2ème phase : Audition par la commission des candidats sélectionnés ; durée : 15 minutes (présentation par le candidat de son parcours professionnel de 5 minutes, suivi de 10 minutes de questions posées par les membres de la commission portant sur leurs motivations, leurs formations, et, éventuellement, leur expérience professionnelle antérieure.).

Une convocation envoyée par mél sera adressée à chacun.e. des candidat.e.s sélectionné.e.s pour l'audition avec un plan d'accès pour se rendre à l'université.

A l'issue des auditions la commission arrête la liste les candidat.e.s aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.

4. Contact

D.R.H. – Pôle de la formation des personnels et des concours Téléphone : 01 49 40 30 20 / 44 01

Adresse mail : concours@univ-paris13.fr